

La voix de l'Opposition de gauche

La Constitution et les institutions sont illégitimes. Donc le TSCG aussi !

11 août 2012

Le Conseil constitutionnel est une institution qui dispose de pouvoirs discrétionnaires, arbitraires, antidémocratiques, il ne peut se prévaloir d'aucune légitimité. Ses membres sont les garants du respect de la Constitution, autrement dit les chiens de garde de l'ordre établi qu'il nous faut abattre.

Dissolution du Conseil constitutionnel !

Comment appelle-t-on une Constitution compatible avec un traité instituant l'austérité à vie pour le compte de l'oligarchie financière?

A bas les privilèges, abolition de la Constitution antidémocratique de la Ve République !

Un extrait de la Constitution de la Ve République.

ARTICLE 56. Le Conseil constitutionnel comprend neuf membres, dont le mandat dure neuf ans et n'est pas renouvelable. Le Conseil constitutionnel se renouvelle par tiers tous les trois ans. Trois des membres sont nommés par le Président de la République, trois par le président de l'Assemblée nationale, trois par le président du Sénat. La procédure prévue au dernier alinéa de l'article 13 est applicable à ces nominations. Les nominations effectuées par le président de chaque assemblée sont soumises au seul avis de la commission permanente compétente de l'assemblée concernée.

En sus des neuf membres prévus ci-dessus, font de droit partie à vie du Conseil constitutionnel les anciens Présidents de la République.

Le président est nommé par le Président de la République. Il a voix prépondérante en cas de partage.

ARTICLE 61. Les lois organiques, avant leur promulgation, les propositions de loi mentionnées à l'article 11 avant qu'elles ne soient soumises au référendum, et les règlements des assemblées parlementaires, avant leur mise en application, doivent être soumis au Conseil constitutionnel qui se prononce sur leur conformité à la Constitution.

Aux mêmes fins, les lois peuvent être déferées au Conseil constitutionnel, avant leur promulgation, par le Président de la République, le Premier ministre, le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat ou soixante députés ou soixante sénateurs.

Dans les cas prévus aux deux alinéas précédents, le Conseil constitutionnel doit statuer dans le délai d'un mois. Toutefois, à la demande du Gouvernement, s'il y a urgence, ce délai est ramené à huit jours.

ARTICLE 62. (...) Les décisions du Conseil constitutionnel ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles.

Tous ses membres nommés l'ont été par l'UMP, et ceux de droit sont issus de l'UMP ou de l'ex-UDF

Valéry GISCARD D'ESTAING, membre de droit
Jacques CHIRAC, membre de droit
Nicolas SARKOZY, membre de droit
Pierre STEINMETZ, nommé par le Président de la République en février 2004
Jacqueline de GUILLENCHMIDT, nommée par le Président du Sénat en février 2004
Renaud DENOIX de SAINT MARC, nommé par le Président du Sénat en février 2007
Guy CANIVET, nommé par le Président de l'Assemblée nationale en février 2007
Jean-Louis DEBRÉ, nommé par le Président de la République en février 2007
Michel CHARASSE, nommé par le Président de la République en février 2010
Hubert HAENEL, nommé par le Président du Sénat en février 2010
Jacques BARROT, nommé par le Président de l'Assemblée nationale en février 2010
Claire BAZY MALAURIE, nommée par le Président de l'Assemblée nationale en août 2010

Si vous avez lu la causerie d'hier, vous aurez constaté qu'en 1912 en Russie, donc avant le déclenchement de la première guerre mondiale du XXe siècle, alors que la situation n'était pas encore révolutionnaire, que le mouvement ouvrier russe se remettait à peine d'une longue période de reflux ou de stagnation, le parti bolchevik n'hésitait pas à lier les revendications des masses au "*cri*" à bas la monarchie tsariste ! Vive la république démocratique de Russie ! (Lénine).

Question : pourquoi un siècle plus tard personne n'ose lancer un "*cri* similaire : A bas le régime capitaliste ! Vive la république sociale démocratique de France ! Comment peut-on justifier un tel silence alors que la société est en pleine décomposition, les masses sont matraquées depuis des années, les riches sont toujours plus riches, les valeurs de la république et la démocratie piétinée ?

A bas l'UE, la BCE, le FMI, c'est bien de le dire, ajouter : A bas la Constitution et les institutions de la Ve République des nantis, Vive la république sociale, c'est mieux.

Lisez ou relisez la première citation et dites-nous où vous retrouvez aujourd'hui la méthode employée par Lénine pour éduquer les masses et construire le parti, nulle part, absolument nulle part. De quoi nos dirigeants ont-ils si peur ? Peut-être ne savent-ils pas s'y prendre ? N'ont-ils plus la foi (Marx) ? On cherche à comprendre quel est leur problème. On a d'autres questions à leur poser.

- Vont-ils continuer encore longtemps à épargner le gouvernement, la Constitution, les institutions ?
- Vont-ils continuer encore longtemps à défendre l'Etat (bourgeois) contre les agressions des marchés, de l'UE et du FMI notamment ?
- Vont-ils continuer longtemps à entretenir l'illusion qu'il serait possible de combattre pour des réformes dans le cadre du régime en place, sachant qu'elles sont incompatibles avec son existence et sans le préciser évidemment ?
- Vont-ils continuer encore longtemps à soutenir des dirigeants syndicaux qui accompagnent systématiquement la liquidation de tous nos droits ou acquis ?
- Vont-ils continuer encore longtemps à entretenir l'illusion qu'il suffirait de rompre avec l'UE pour que toutes nos revendications puissent être satisfaites, sans s'attaquer aux fondements du capitalisme et sans liquider l'Etat capitaliste ?

- Vont-ils continuer encore longtemps à entretenir l'illusion qu'il suffirait de rompre avec l'euro et la BCE pour que les rapports entre classe dominante et classe dominée soient inversés ?
- Vont-ils continuer encore longtemps à entretenir l'illusion qu'une telle politique pourrait permettre de faire un pas sur la voie du socialisme ?
- Vont-ils continuer encore longtemps à refuser de faire la propagande en faveur des idées du socialisme ?